

ACCOMPAGNEMENT À LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE) :

DIPLÔME D'ÉTAT ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS*

Certificateur : Ministère chargé de la Solidarité
Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2026



Code RNCP: 37679



À distance et en présentiel



PUBLIC:

Salarié(e) du particulier employeur Salarié(e), Demandeur (se) d'emploi IL N'YA PLUS D'EXPÉRIENCE MINIMUM EXIGÉE EFFECTIF: 15 stagiaires/groupe

OUVERTURE DE GROUPES : nous contacter



MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS:

Validation du dossier d'inscription Obtention de la recevabilité

Accès aux sessions selon la disponibilité



DATES RÉUNIONS D'INFORMATIONS:

Tous les samedis



MODALITÉS DE FORMATION:

Collectif, cours du jour, formation en présentiel ou en téléformation, individualisé



RYTHME DE LA FORMATION:

Ateliers collectifs et séances individuelles pendant 3 à 6 mois

- 20 heures (selon profil) d'accompagnement collectif
- 12h d'accompagnement individuel
- + accompagnement formatif + immersion professionnelle



COÛT DE LA FORMATION :

Nous contacter pour le financement



VOS INTERLOCUTEURS:

François ROCHER:

06 74 50 81 38 / 01 82 83 35 20

f.rocher@institutdiademe.com / contact@institutdiademe.com

OBJECTIFS

- ✓ Bénéficier d'un accompagnement pour préparer le livret de présentation des acquis de l'expérience pour l'obtention le DEAP.
- ✓ Optimiser sa prestation écrite pour la rédaction de son dossier de VAE en acquérant et développant des connaissances en expression écrite et des techniques en rédaction.
- ✓ Débloquer les capacités d'expression et transmettre son expérience à l'oral du jury.



OBJECTIFS OPERATIONNELS

- ✓ Rédiger ses motivations, son parcours professionnel et de formation et décrire son expérience professionnelle en lien avec les domaines de compétences de la certification visée.
- ✓ Préparer l'oral du jury : présentation personnelle et professionnelle, motivations pour la VAE, les activités du dossier pour mettre en avant les compétences et les connaissances du candidat.

PRÉREQUIS

- ✓ Il est vivement recommandé d'avoir exercé une expérience professionnelle d'au moins 1 an à temps plein dans la petite enfance en qualité d'aide auxiliaire de puériculture en structure collective.
- ✓ Avoir obtenu une réponse positive à sa demande de recevabilité.

CONTENUS

- ✓ Pour comprendre les attentes de la demande de recevabilité et le livret de présentation des acquis de l'expérience : entretien individuel et séances en groupe
- ✓ Analyser les pratiques professionnelles, opérer le choix des activités à présenter.
- ✓ Préparation méthodologique de l'écrit.
- ✓ Préparation à l'entretien de validation du diplôme avec le jury.

METHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Apports et conseils méthodologiques et simulations et jeux de rôle pour la préparation orale.
- √ Conseils et suivi individualisé et échanges de pratiques.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

✓ Documents pédagogiques, études de cas, jeux de rôle, supports vidéo...

ÉVALUATION DE L'ACCOMPAGNEMENT - RECONNAISSANCE DES ACQUIS

- √ Évaluation des étapes de l'accompagnement par validation de la production demandée par l'accompagnateur.
- ✓ Organisation d'un jury blanc 15 jours avant le passage devant le jury réuni par le certificateur.
- √ Attestation de fin d'accompagnement.

INTERVENANT.E.S

√ Accompagnateurs.trices VAE, spécialistes de l'analyse du travail et/ou du métier, et formateurs.trices expert.e.s du diplôme visé**.



SE FORMER EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations étant accessibles aux Personnes en Situation de Handicap, nous mettons à disposition notre charte d'engagement : DÉVELOPPER L'ACCESSIBILITÉ DE MON OFFRE DE FORMATION SIGNÉE AVEC L'AGEFIPH LE 28/05/2024.

Aussi, afin d'organiser votre venue dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la prestation de formation peuvent être adaptés à vos besoins spécifiques, vous pouvez nous contacter :

Téléphone: +33(0)1 82 83 35 20
E-Mail: referent_handicap@institutdiademe.com

3 829 STAGIAIRES FORMÉ.ES OU ACCOMPAGNÉ.ES EN 2024 (chiffres BPF 2024)

Formations labellisées IPERIA/UDD (dans toute l'Ile-de-France) dans le cadre du plan de développement de compétences :

POUR LA FORMATION CONTINUE:

TAUX DE RÉUSSITE 100% TAUX DE SATISFACTION * 94%

TAUX D'INSERTION GLOBALE DANS L'EMPLOI ;

TAUX D'INSERTION DANS LE MÉTIER VISÉ : 100%

ACCOMPAGNEMENT VAE:

(100% DES CANDIDATS ACCOMPAGNÉS AYANT DEPOSÉ LEUR LIVRET 2 ONT ÉTÉ PRÉSENTÉS A L'EXAMEN)

TAUX DE REUSSITE 100% : 78% VT + 22% VP CAP AEPE TAUX DE SATISFACTION **
100%

TAUX D'INSERTION GLOBALE DANS L'EMPLOI : 100%

TAUX D'INSERTION DANS LE MÉTIER VISÉ : 100%

° % de satisfaits et très satisfaits

* % de satisfaits et très satisfaits

En cas de besoin reclamation@institutdiademe.com

*L'éducateur de jeunes enfants est un professionnel du travail social et de l'éducation. Il exerce dans le cadre d'un mandat et de missions institutionnelles. Il accompagne des jeunes enfants dans une démarche éducative et sociale globale en lien avec la famille.

L'éducateur de jeunes enfants intervient dans une démarche étique dans le respect de l'altérité et de la singularité de l'enfant, de ses représentants légaux et du groupe.

Il instaure une relation éducative en adoptant une posture réflexive, c'est-à-dire qu'il questionne sa posture et son intervention et s'inscrit dans une analyse partagée de sa pratique professionnelle.

L'éducateur de jeunes enfants travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle.

En fonction de son cadre institutionnel et de ses missions, il peut coordonner des actions éducatives au sein de la structure. Il est également amené à développer des partenariats avec les professionnels du territoire dans les champs éducatif, culturel, social, médico-social et sanitaire.

Son intervention repose sur des actions éducatives individuelles et collectives. En veille permanente les évolutions du secteur sur lequel il intervient, l'éducateur de jeunes enfants développe une fonction d'expertise éducative et sociale sur la politique et le champ de la petite enfance.